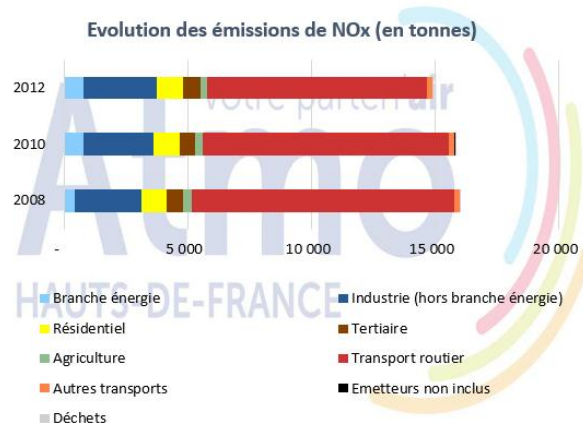


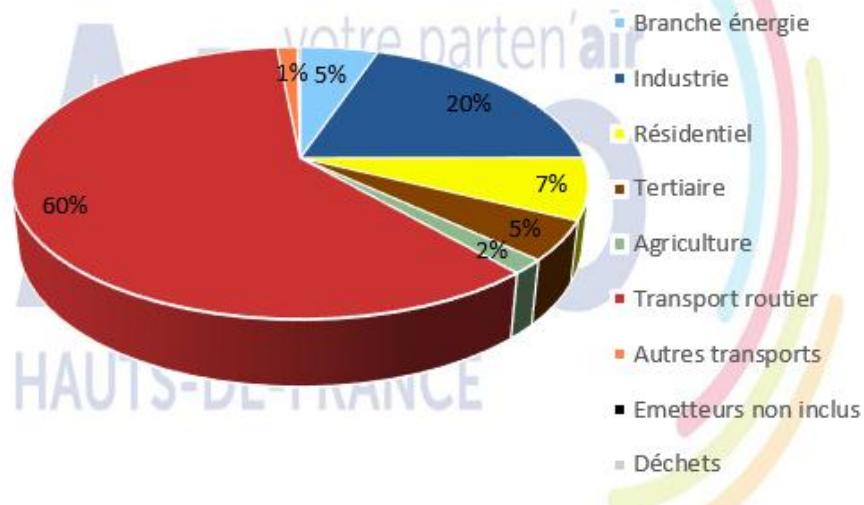


MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

1. La contribution des transports routiers à la pollution atmosphérique : l'enjeu de la santé environnementale
2. Lancement d'une étude de préfiguration d'une potentielle « Zone à Circulation Restreinte »
3. Les actions en matière de **PDE, PDA, télétravail, covoiturage, vélo, mobilité électrique**



Répartition sectorielle des émissions de NOx
(2012)

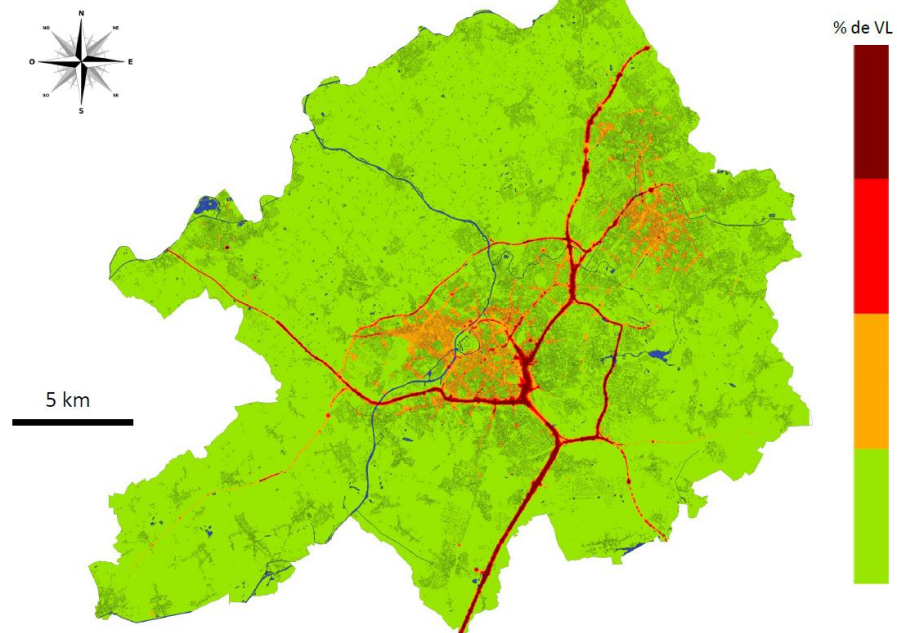


Oxydes d'azote

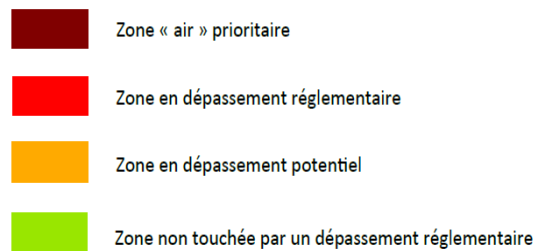
- **Le secteur des Transports Routiers est le principal émetteur de NOx sur le territoire de la MEL (60% des émissions en 2012)**
- Baisse globale des émissions de NOx sur la période 2008-2012
- Transports Routiers : baisse de 16% des émissions sur la période 2008-2012 (liée au renouvellement du parc automobile)

Carte stratégique de l'air

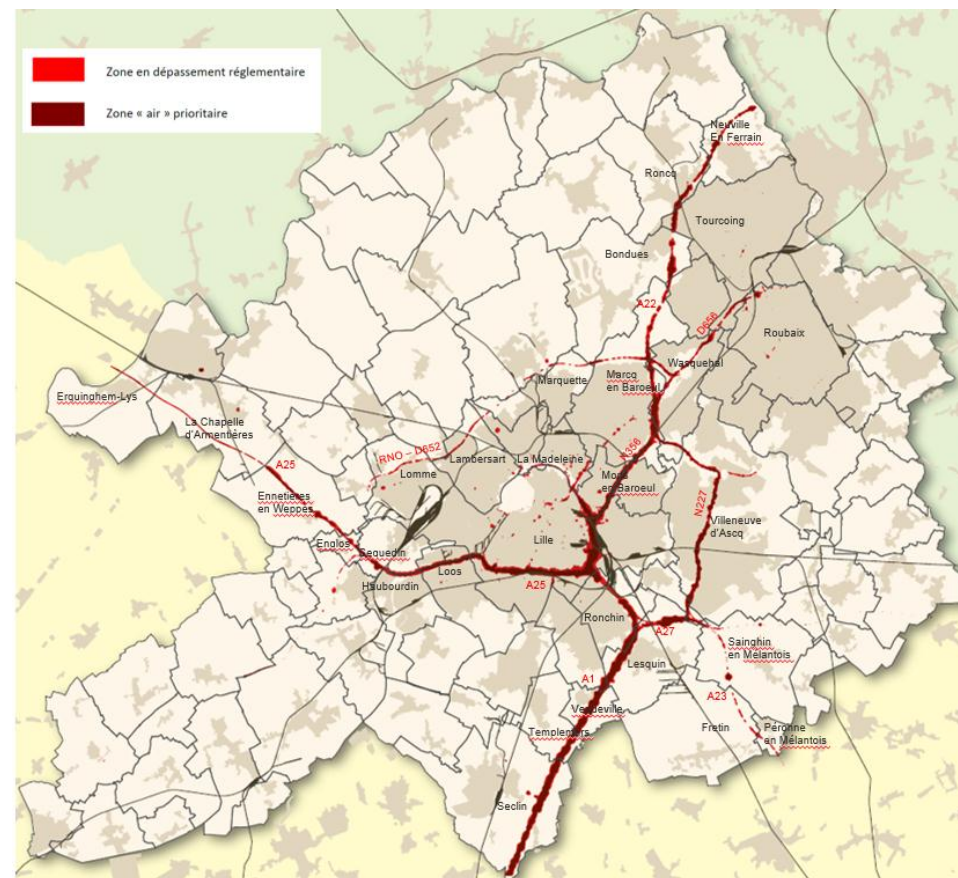
Réalisation technique : atmo Nord - Pas-de-Calais



Source couche bâtiment : © BD TOPO IGN 2010



Un impact important du réseau routier structurant



Dans le cadre de la *loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte*, l'appel à projet « *villes respirables en 5 ans* » proposé par l'État mi-2015



- ⇒ Pour faire émerger des mesures exemplaires territorialisées en faveur de l'amélioration de la qualité de l'air, **dont la mise en œuvre de Zones à Circulation Restreinte**
- ⇒ Au regard des enjeux d'amélioration de la qualité de l'air sur son territoire, la MEL a candidaté à cet appel à projet et a été retenue
- ⇒ La Métropole Européenne de Lille a engagé depuis juillet 2017, la réalisation d'**une étude de faisabilité et de préfiguration d'une Zone à Circulation Restreinte (ZCR)**.

- ⇒ Dans le cadre d'une procédure de marché public, un an d'exécution technique (jusque mi-2018)
- ⇒ Pour définir tous les éléments contribuant à préfigurer une Zone à Circulation Restreinte sur le territoire de la MEL
- ⇒ A l'échelle de l'ensemble du territoire formé par les **90 communes de la métropole européenne de Lille**, et comprenant le réseau routier structurant géré par l'Etat et la MEL
- ⇒ Objectifs :
 - **Approfondir l'opportunité** de mise en œuvre d'une ZCR au sein du territoire de la MEL
 - **Analyser sa faisabilité** pour préfigurer ce type de dispositif
 - **Définir l'ensemble des conditions de réussite de création du dispositif** et en examiner en détail les facteurs-clés de réussite et les freins

Actions engagées ou en cours de finalisation auprès des entreprises:

- ❑ Une recherche de synergies avec les partenaires territoriaux :
 - Région, Etat, DREAL et ADEME, CCIGL, Transpole et Déclic Mobilités
 - Soutien financier aux actions d'accompagnement aux entreprises portés par le réseau Alliances via Déclic Mobilités
 - Mission confiée à Transpole dans la délégation de service public de transports urbains
 - Organisation commune du Challenge de la Mobilité tous les ans en septembre

- ❑ Une politique de communication et de sensibilisation auprès des entreprises et des salariés dans le cadre des plans de déplacements entreprise (PDE)
 - Réalisation d'une plaquette d'information à destination des entreprises
 - Participation aux actions des entreprises en amont ou en aval de leur PDE avec les partenaires
 - Orientation des entreprises vers les services internes ou partenaires adéquats



La Métropole Européenne de Lille est engagée dans un PDA depuis 2010

Plusieurs mesures déjà effectives :

- Remboursement à hauteur de 50 % de l'abonnement TC
- Distribution de tickets de transports aux agents dans le cadre de leur déplacements professionnels
- Evolution de la flotte de véhicules professionnels en faveur de véhicules moins polluants
- Une flotte de vélos et des parkings sécurisés pour les vélos
- Effectif d'ici fin septembre, la mise à disposition de 5 cartes V'lille
- Participation au Challenge mobilité, au challenge Vélo...

Dans le cadre du PPA :

- Déclaration du référent PDA
- Identification de mesures applicables en cas de pic de pollution
 - *informer et communiquer auprès des agents sur les pics de pollution, les modes doux, les offres de transports en commun et les possibilités de covoiturage.*
 - *Restrictions d'utilisation des véhicules les plus polluants du parc de véhicules professionnels sera restreinte.)*

La Métropole Européenne de Lille a réalisé une première expérimentation pour tester le télétravail lors de l'Euro 2016

Enquête qualitative interne suite à l'expérimentation temporaire :

- Fort taux de réponse : 485 agents et 81 encadrants ont répondu
 - Le télétravail est plébiscité par 76% des agents et 72% des encadrants
 - Volonté de démarrer une nouvelle phase d'expérimentation sur la durée auprès de 150 agents.
 - 2 volets :
 - télétravail sur une ½ journée ou journée complète par semaine
 - Décalage des horaires pour limiter la congestion aux heures de pointe
- > le télétravail pourra être mobilisé en cas d'événement climatique extrême, les pics de pollution, ou encore crise sanitaire...

Promotion du télétravail :

- Challenge mobilité, du 18 au 24 septembre : nouvelle catégorie « télétravail »
- Publication d'un guide pratique sur le télétravail en octobre 2016, en collaboration avec les organisations syndicales et Compétences et Emploi : de nombreux outils dont modèles d'avenants aux contrats de travail

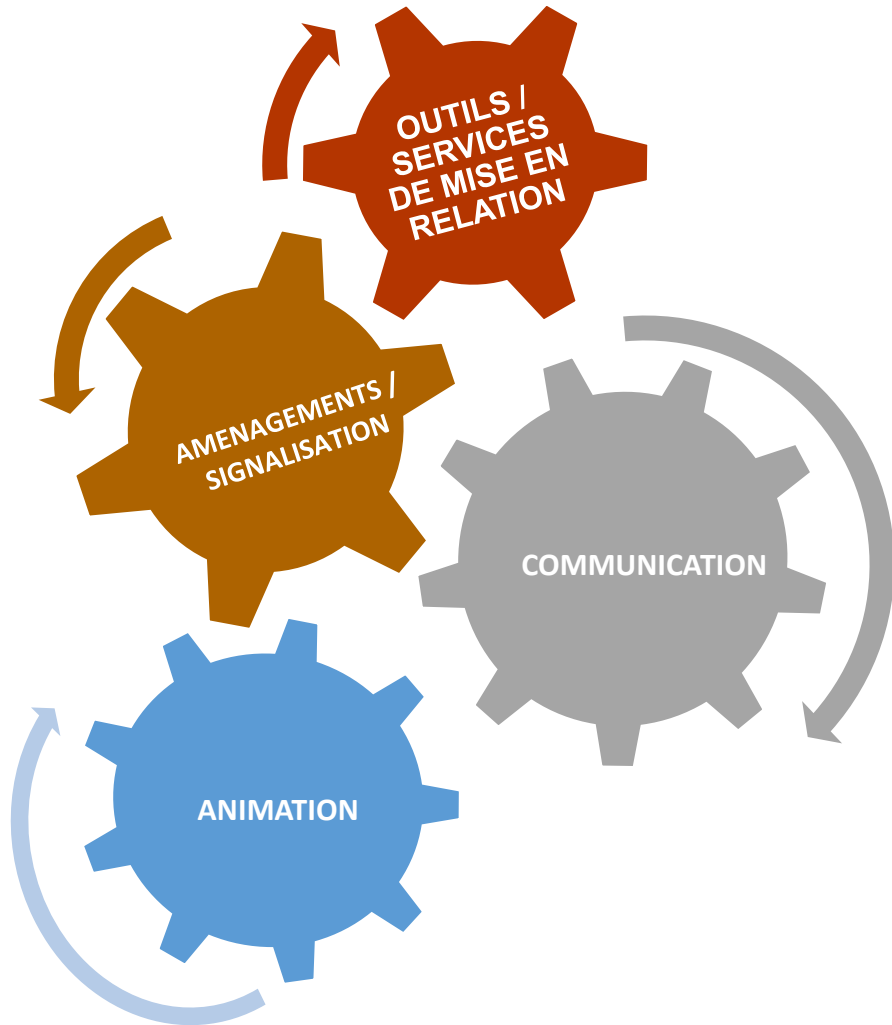


Enrichir le bouquet de solutions pour le désengorgement de la Métropole Lilloise, une expérimentation 2016 co-portée avec la Région Hauts de France

➤ **Co-pilotage avec la Région Hauts-de-France de la démarche expérimentale « Heures de pointe – idées de pointe » de 2015 à 2017 (AMO CEREMA-FLEXINEO) :**

- en trois phases :
 1. diagnostic temporel du territoire ;
 2. identification de perspectives d'action avec des générateurs de flux ;
 3. action commune proprement dite
- sur deux sites retenus pour leur contribution au trafic routier : la zone d'activités de la Haute-Borne (à Villeneuve d'Ascq) et le CHRU de Lille
- avec des entreprises volontaires, 60 « chrono-testeurs » accompagnés dans leur essai de changement de pratiques pour leurs déplacements domicile-travail
- un « panier » de 17 propositions de mesures
- un comité des partenaires institutionnels pour faciliter et relayer l'action
- Capitalisation en cours et valorisation à venir

Une stratégie globale basée sur 4 « fondamentaux »



- ❑ Une recherche de synergies avec les partenaires territoriaux et privés :
 - *SMIRT, Région, Eurométropole, Conseils départementaux, Etat via DREAL et ADEME, CCIGL*
 - *Réseau Alliances à travers la communauté Déclic Mobilités*
 - *Acteurs et solutions « privées »*
- ❑ Un schéma d'aménagement d'aires de covoiturage métropolitaines
- ❑ Une politique de communication et de sensibilisation auprès des entreprises et des salariés dans le cadre des plans de déplacements entreprise (PDE) et des futurs Plans de Mobilité
- ❑ Une volonté de faciliter l'émergence de nouveaux outils et services numériques



- **5 premières aires** aménagées ou finalisées sur le territoire de la MEL d'ici la fin de l'année 2017
- **Un programme prévisionnel** de réalisation de nouvelles aires **sur la période 2017-2020** basé sur l'aménagement de 2 à 3 aires par an
- **Une mutualisation des aménagements** recherchée avec les principales enseignes commerciales dans le cadre de conventions en cours de finalisation
- **Valorisation des services et des aménagements réalisés via les sites portail et les applications pour smartphones**
 - ✓ site passpasscovoiturage.fr
 - ✓ site internet et site intranet de la MEL
 - ✓ applications ou services urbains de mobilité (ex: MELCOME)
- **Création d'une charte graphique métropolitaine** dédiée en 2017

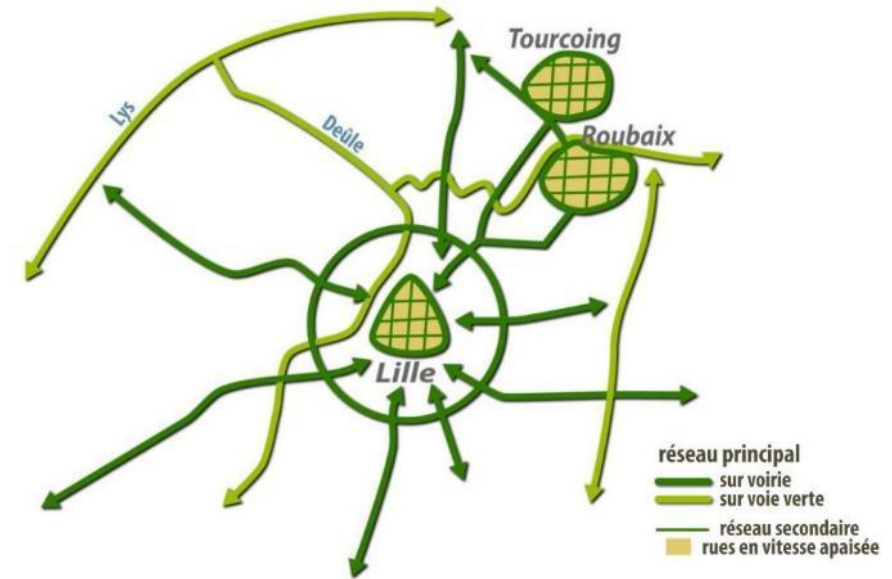


Une programmation ambitieuse

- 850 kms d'aménagements cyclables aujourd'hui
- un engagement fort : 100 nouveaux kms d'ici 2020
- résorber 20 points durs d'ici 2020
- Un budget spécifique de 30 M€ dédié au vélo entre 2017 et 2020

Mise en place d'un dispositif d'incitation au changement de comportement

- Une aide à l'achat de vélo pour tous les habitants de la métropole proposée depuis le 1^{er} avril jusqu'au 30 septembre 2017, fixée à 25% du prix d'achat du vélo neuf, dans la limite de 150€ pour un vélo sans assistance électrique et 300€ pour un vélo avec assistance électrique



Dans le cadre de sa compétence en matière de création et d'entretien d'infrastructures de recharge, et afin de faciliter et d'encourager l'acquisition et l'utilisation de véhicules électriques et hybrides rechargeables, la MEL développe une stratégie globale en matière d'électromobilité :

1/ installation et exploitation par les délégataires d'environ **60 bornes** dans les parcs en ouvrage et les parcs-relais dont ils ont la gestion d'ici 2018.

2/ aménagement et exploitation de bornes sur **l'espace public** à travers :

- Initiative privée portée par le **groupe Bolloré** de fin 2017 à 2019:
 - **167 bornes** semi-accelérées (7kVA),
 - implantées sur les **communes de plus de 5000 habitants**,
 - service payant compatible avec la carte Pass-Pass

- Déploiement complémentaire **par la MEL** d'ici fin 2017- début 2018
 - maximum **50 bornes** accélérées (3 à 22kVA),
 - implantées sur les communes de moins de 5000 habitants,
 - investissement subventionné à hauteur de 80% par la Région et l'ADEME,
 - service de recharge accessible avec la carte Pass-Pass





1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr